



LES RETRAITÉS MALTRAITÉS

Les 13 millions de retraités français peuvent être en colère.

Beaucoup d'entre eux ignorent que les pouvoirs publics leur réservent une réduction de 0,5% de l'augmentation de leur pension du régime général ou de la Fonction Publique à partir du 1^{er} janvier 2008. Comment peut-on en arriver à un tel calcul ? C'est tout simple du point de vue du gouvernement.

La hausse moyenne des prix (hors tabac) en 2007 a été fixée à 1,3% dans le rapport annexé au projet de budget 2008. A partir de ce choix politique on nous explique que les retraités ont été trop gâtés en 2007 : +1,8% de revalorisation des retraites depuis le 1^{er} janvier 2007 contre une inflation attendue à 1,3% fin décembre = 0,5% de « trop perçu ». Il reste à reprendre cette somme en 2008 à partir d'une inflation prévue à 1,6% soit $1,6 - 0,5 = 1,1$! Et voilà, le tour est joué, les 13 millions de retraités sont priés de se satisfaire d'une revalorisation réduite de 0,5%.

Il s'agit d'une véritable provocation lorsqu'on sait, grâce aux études des statisticiens que les dépenses contraintes représentent plus de la moitié des dépenses des retraités et que les pensions perdent chaque année 0,3% de pouvoir d'achat entre 1994 et 2004 selon les calculs d'*Alternatives Economiques* (novembre 2007).

D'autre part, l'inflation retenue est déjà largement dépassée sur de nombreux postes de dépenses particulièrement significatifs pour les retraités (variation sept 2006/septembre 2007 selon l'INSEE) : pain et céréales (+1,3%), viande (+2,0%), fruits (+7,4%), loyers (+3,3%), entretien et réparations courantes (+4,0%), eau et autres services (+4,3%), services postaux (+2,8%), journaux et périodiques (+2,0%)...

Il convient d'y ajouter, comme pour les autres citoyens, la hausse des dépenses de santé directes (divers forfaits, dépassements d'honoraires ou nouvelles franchises médicales), la hausse des cotisations des complémentaires santé, la hausse des dépenses d'énergie...

Pourtant, les retraités ne sont pas qu'un coût ! Ils sont des acteurs économiques à part entière de notre société : santé, aide à la personne, loisirs... D'autre part, ils sont des piliers incontournables de l'aide aux ascendants, aux enfants et petits-enfants et les acteurs essentiels, par leurs activités bénévoles, dans des milliers d'associations. Ils sont créateurs de liens sociaux comme ils restent créateurs de richesses.

Les 13 millions de retraités de notre pays ont eux aussi entendu quelques promesses ou lu les lettres de mission adressées aux ministres : « Vous engagerez... une réflexion sur notre appareil statistique, notamment l'indice des prix..., pour que les statistiques utilisées par le gouvernement pour définir sa politique présentent toutes les garanties et reflètent réellement la réalité vécue par les Français » ou bien encore « (vous examinerez) les conditions dans lesquelles les petites retraites et les pensions de réversion, devront être revalorisées pour mettre un terme à l'érosion du pouvoir d'achat subie par certains retraités ».

Nous ajouterons que c'est l'ensemble des retraités qui subit une érosion du pouvoir d'achat en raison de l'évolution du coût de la vie. Cette évolution des prix en 2007 sera différente de l'estimation officielle faite cet été : de nombreuses augmentations de prix sont intervenues au cours du 2^e semestre 2007.

Nous demandons que l'augmentation des pensions pour 2008 soit revue à la hausse pour tenir compte de ces faits.

Comme la loi a prévu expressément une conférence sur la « revalorisation des pensions de vieillesse » avant la fin de cette année, c'est le lieu idéal de dialogue entre les partenaires sociaux et l'Etat. Nous entendons démontrer la nocivité du mécanisme retenu par le législateur pour revaloriser toutes les pensions, et exiger une correction de ce taux de revalorisation dès 2008 afin d'honorer l'engagement de garantir le pouvoir d'achat des retraites, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Paris, le 22 novembre 2007

Michel DEVACHT
Secrétaire général UCR CFDT

Roland DUBEL
Président UNAR-CFTC

Marc BADER
Président UNIR-CFE-CGC

Françoise VAGNER
Secrétaire générale UCR-CGT

Benoît JAYEZ
Secrétaire général adjoint UCR-FO

Jacques MAURICE
Secrétaire général FGR FP